

# Plateau des Grandes terres : faire cohabiter citadins et agriculteurs

**Nature.** Rencontre avec Pascal Kremer, technicien territorial, pour une visite guidée de cette zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique.

**Vous avez organisé une marche nordique début avril, en partenariat avec le syndicat des Grandes terres. Que vouliez-vous promouvoir ?**

Nous voulons expliquer comment vit le plateau des Grandes terres. Celui existe depuis quinze ans. En collaboration avec le Grand Lyon et avec les trois communes Feyzin, Vénissieux et Corbas, nous essayons de faire en sorte que les gens s'approprient ce grand domaine, mais surtout qu'ils le respectent. Le site est actuellement très bien entretenu. Il est classé en Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique. Actuellement, nous avons des essaims d'abeilles qui témoignent de la qualité environnementale de ce site. On peut y circuler à vélo, à pied.

**Est-ce qu'il est bien fréquenté par les habitants du secteur ?**

« Absolument, j'invite les personnes à se rendre sur le site [www.grandesterres.fr](http://www.grandesterres.fr), les utilisateurs y trouveront une mine de renseignements concernant ce site et son évolution depuis quinze ans.

**Combien d'agriculteurs sont installés sur ce site ?**

Il y a une vingtaine d'exploitations. Nous travaillons essentiellement avec trois agriculteurs. C'est un travail de longue haleine. Nous avons plus de 20 km de bandes en herbe, 10 km de haies. Les Grandes Terres, ce sont 450 hectares. Nous effectuons plus de 60 animations pédagogiques qui sont encadrées par des organismes agréés par l'Éducation nationale avec les clas-



■ Les agents assermentés de l'Office national des forêts, à cheval, font la police sur le site. Photo Carlos Soto

ses des communes environnantes. On travaille en étroite collaboration avec l'Office national des forêts. Leurs agents assermentés à cheval font la police sur le site. Grâce aux 17 barrières, nous nous rendons compte qu'il y a beaucoup moins d'actes de vandalisme dans les cultures. ■

## Un parc de 450 hectares

Au-delà du Boulevard urbain sud, ce vaste plateau agricole de quelque 450 hectares s'étend sur les communes de Feyzin, Corbas et Vénissieux. On peut rejoindre à pied ces communes en deux heures environ. Des sentiers pédagogiques aménagés permettent, à pied ou en VTT, de découvrir la vie des champs. 6 000 mètres de haies abritent de nombreuses espèces d'insectes, de mammifères et d'oiseaux.

### Itinéraires

Sentier des Alouettes (3 km), sentier des Moissons (3 km), sentier VTT (10,5 km). Sur place : aire de pique-nique et corbeille propreté, point d'eau potable. Parking sur les communes de Vénissieux, Feyzin et Corbas. Itinéraires aménagés pour la promenade familiale. <http://www.grandesterres.fr>



■ Pascal Kremer sur le stand des Grandes terres lors de la marche nordique. Photo Carlos Soto